

COMMUNE DE MOLLEGES
Procès-Verbal
Réunion du Conseil municipal du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Evelyne FAURE, 1^{ère} adjointe au Maire. Madame Guylaine PEYTIER a été élue secrétaire de séance. Madame le Maire Corinne CHABAUD se retire et ne prend part au vote.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Patrick MARCON, Vincent FAURE, Marie BRUGIERE.

Représentés : Patrick MARCON est représenté par Jean-Paul DUREAU, Vincent FAURE est représenté par Corinne CHABAUD, Marie BRUGIERE est représentée par Vivien LOESEL

Madame Evelyne FAURE fait approuver à l'unanimité le Procès Verbal du Conseil municipal du 20 janvier 2025.

2025-04-10-01

Objet : Vote du Compte Financier Unique 2024

Conseillers en exercice :	23
Présents	19
Représentés	03
Votes pour	22
Votes contre	0
Abstention	0

Madame Evelyne FAURE donne lecture de la note de présentation instituée par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République et présente au Conseil municipal le compte financier unique de l'exercice 2024 pour approbation. Après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses, le Conseil Municipal devra approuver le compte financier unique de l'exercice 2024 qui s'établit de la façon suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses	: 2 462 016.33 euros
- Recettes	: 3 280 571.71 euros
Résultat de fonctionnement	: + <u>818 555.38 euros</u>

Section d'investissement

- Dépenses	: 3 399 246.55 euros
- Recettes	: 2 834 860.79 euros
Résultat d'investissement	: - 564 385.76 <u>euros</u>

Résultat global annuel : 254 169.62 euros

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté de 2023 d'un montant de 25 588.53 euros, Le résultat cumulé de la section de fonctionnement est de **844 143.91 euros**.

Compte tenu d'un excédent d'investissement reporté de 2023 d'un montant de 1 812 314.21 euros, le résultat cumulé de la section d'investissement est de **1 247 928.45 euros**.

Résultat cumulé de fonctionnement : **844 143.91 euros**
Résultat cumulé d'investissement : **1 247 928.45 euros**

Résultat global cumulé : **2 092 072.36**

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont arrêtés de la façon suivante :

- Total des restes à réaliser en recettes : 1 832 853 €
- Total des restes à réaliser en dépenses : 2 069 000 €

Ne prenant pas part au vote, Madame le Maire quitte la séance.

Le Conseil Municipal reconnaît la sincérité de ces résultats et approuve le compte financier unique de l'exercice 2024.

Délibéré en séance les jours mois et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents

Décisions du maire :

Décision N-3- 2025 DETR 2025

Décision N-4-2025 - 2025 SECURITE ROUTIERE -Installation de feux récompenses

Décision N-5-2025 - 2025 SECURITE ROUTIERE -Signalisation horizontale et verticale 1ere tranche centre village